



Faculté de Médecine de Tunis
Université de Tunis El Manar
www.fmt.rnu.tn

Lettre d'information n°36

Octobre 2009

1 - Le Département d'Évaluation

Si on veut que notre faculté soit au diapason des facultés internationales de haut rang, il faut absolument que le Département d'Évaluation soit créé et soit actif. De plus, nous ne pouvons prendre des décisions que si on dispose d'éléments objectifs et des résultats des différentes évaluations.

Vu l'importance de ce département, je vous prie de bien vouloir lui apporter tout l'aide nécessaire. Je compte, également sur votre collaboration puisqu'il s'agit d'une expérience débutante.

Je vous adresse les résultats de la réflexion établie par les membres du département présidés par le Pr Mohamed Salah Ben Ammar. Je vous prie de le lire attentivement et de nous faire part, éventuellement, de vos remarques.

2 – Jurys des Concours sur dossiers pour la nomination au grade de Professeur hospitalo-universitaire en Médecine du 05 Octobre 2009 et jours suivants

Médecine et Spécialités Médicales		
Maladies Infectieuses	Kilani Badreddine	Tunis
Neurologie	Ben Ammou Sofiene	Sousse
Pneumologie	El Kamel Ali	Monastir
Psychiatrie	Gharbi Frahat	Sfax
Médecine Interne	Khalfallah Narjess	Tunis
Gastro-entérologie	Ajmi Salem	Sousse
Dermatologie	Zili Jameleddine	Monastir
Réanimation médicale	Bouaziz Mounir	Sfax
Pédiatrie (néonate)	Douagi Mohamed	Tunis
Spécialités Chirurgicales		
Chirurgie Générale	Houissa Hichem	Tunis
Neurochirurgie	Krifa Hédi	Sousse
Chirurgie Générale	Zouari Khedija	Monastir
Anesthésie – Réa	Karoui Abdelhamid	Sfax
Chirurgie Carcinologique	Hachiche Monia	Tunis
Gynécologie	Khairi Hédi	Sousse
Chirurgie Pédiatrique	Belghith Mohsen	Monastir

Chirurgie Cardio-vasculaire	Frikha Imed	Sfax
Orthopédie	Nouisri Lotffi	Tunis
Spécialités des Sciences fondamentales et mixtes		
Radiologie	Daghfous Habib	Tunis
Physiologie	Doggui Mohamed	Monastir
Anapath	Makni Moncef	Sousse
Hématologie	Gargouri Jalel	Sfax
Parasitologie	Bouratbine Aida	Tunis
Médecine préventive	Njah Mansour	Sousse
Médecine du travail	Akrout Mohamed	Monastir
Histo-embryologie	Rebaï Tarek	Sfax
Radiologie	B. Abdallah Nejmeddine	Tunis

3- Les postes de Médecins des hôpitaux dans les hôpitaux principaux au titre de l'année 2009

SPECIALITE	NOMBRE	HOPITAL
Chirurgie générale	1	Jendouba
	1	Siliana ou Kasserine ou Kébili ou Tozeur
Chirurgie pédiatrique	1	Sidi Bouzid
Chirurgie orthopédique et	1	Kasserine
	1	Tataouine ou Tozeur ou Siliana ou Le Kef
Gynécologie obstétrique	1	Jendouba ou Kébili ou Tataouine ou Tozeur

Chirurgie urologique	1	Médénine
Oto-rhino-laryngologie	1	Jendouba
Cardiologie	1	Médénine
Médecine Interne	1	Sidi Bouzid
Pédiatrie	1	Jendouba
	1	Médénine
Pneumologie	1	Siliana
Imagerie médicale	1	Jendouba ou Siliana ou Tataouine ou Le Kef
Anesthésie- Réa.	1	Tataouine ou Tozeur ou Kébili ou Kasserine

4 - Les Mutations

En ce qui concerne les mutations d'étudiants il y a eu une réunion des 4 doyens sous l'égide, cette année, du président de l'Université de Tunis et du Secrétaire Général de l'Université (chaque année cette commission est supervisée par l'un des recteurs (Tunis, Sfax, Monastir, Sousse).

Après avoir étudié tous les dossiers la commission a décidé :

1°) de prendre les étudiants qui viennent d'Algérie, du Maroc et du Sénégal et de les répartir sur les facultés de l'intérieur. Ces étudiants ne sont pris qu'en 3^{ème} année à condition que la sémiologie soit validée. Sinon, ils seront obligés de faire une 3^{ème} année dans leur faculté d'origine et demander leur inscription en Tunisie en redoublant une année. Très peu de facultés étrangères font comme à Tunis toute la sémiologie en deuxième année. Le nombre total des dossiers qui ont été acceptés est de 24 à répartir entre les différentes facultés de l'intérieur.

2°) En ce qui concerne les étudiants de l'intérieur qui veulent venir à Tunis, leur nombre avoisine les 100. La Faculté de Médecine de Tunis ne peut pas prendre autant d'étudiants en supplément en 3^{ème} année. Il a fallu établir des critères objectifs applicables à tout le monde et qui ne permettent aucun passe-droit. Ces critères sont au nombre de deux :

- Absence de redoublement,
- Moyenne du bac > 16, sauf pour le bac mission où il a été décidé d'accepter une moyenne > 14,5.

Compte tenu de ces critères, 32 étudiants ont été pris.

Certains Collègues ont posé le problème de leurs enfants. Le Président de l'Université de Tunis a été intraitable en disant que le règlement et la loi s'appliquent à tous

5 - Stages à l'étranger

Vu le nombre extrêmement élevé d'anciens résidents tunisiens à l'étranger (exemple : Anesthésie-réanimation, Radiologie...) il nous a été demandé de ne plus adresser que trois et au maximum quatre résidents par spécialité.

Pour couper court à toutes les contestations qui ont eu lieu et qui sont relatives au choix de critères différents par les départements, il a été décidé de ne tenir compte désormais, pour l'envoi des résidents à l'étranger, que du classement du résidanat

4 - Réunion avec les nouveaux étudiants

Une réunion du Doyen, du Vice-doyen et du Dr N. Laadhari avec les nouveaux étudiants a eu lieu le 26/09/09 à l'amphi cérémonial.

Après avoir fourni les informations nécessaires réclamées par les étudiants en ce qui concerne le régime des études et des examens, les stages et les carrières, etc... un dépliant, dont ci-joint une copie, a été distribué à la fin de la réunion.

6 - Nouveaux Macarons

Les nouveaux macarons sont disponibles. Ils peuvent être retirés à la faculté.

7 - Appels à candidature

- Nous avons reçu de la part du secrétariat général de l'université de Tunis EL Manar un appel à candidature pour le prix de recherche de l'Entreprise Shoman pour les chercheurs arabes. Dernier délai d'envoi de candidature est fixé à décembre 2009. Plus d'informations sur le site : www.shoman.org.
- Nous avons reçu de la part du secrétariat général de l'université de Tunis EL Manar une copie du courrier émanant de l'Ambassade des U.S.A. relatif à un appel à candidature pour bénéficier d'une bourse dans le cadre du « The Fulbright Visiting Scholar Program » au titre de l'année universitaire 2010-2011. Ce programme est destiné aux chercheurs ayant le Doctorat ou un Mastère. Dernier délai de dépôt de dossier est fixé au 8 octobre 2009.
- Nous avons reçu un appel à candidature relatif à des bourses du Gouvernement Allemand au titre de l'année universitaire 2010-2011. Dernier délai d'envoi de candidature est fixé au 30/09/09. Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site www.daad.de/stipendien/en/index.html?land=189
- La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Échanges Académiques « DAAD » à la disposition des étudiants tunisiens avancés de n'importe quelle discipline des bourses pour suivre des cours en

langue et civilisation allemande proposés par les établissements d'enseignement supérieur allemands. Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site www.daad.de/de/form . Dernier délai de dépôt de dossier est fixé au 13 Décembre 2009.

- ✚ La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que la Confédération Suisse par l'intermédiaire de la Commission Fédérale des Bourses (CFBE) met à la disposition des étudiants, nés après le 1er janvier 1975 et déjà titulaires d'un diplôme universitaire, des bourses d'études universitaires (Universités Suisses et Écoles Polytechniques Fédérales) au titre de l'année universitaires 2010 – 2011. Les candidats sont tenus de déposer leurs dossiers de candidature en 4 exemplaires auprès des établissements dont ils relèvent et ce avant le 10 octobre 2009. Plus d'informations sur le site : www.sbf.admin.ch (rubrique : thèmes/éducation nationale/bourses)

8 - 13èmes Journées de Santé Publique Mahmoud Ben Naceur de Gafsa

La Direction Régionale de la Santé Publique de Gafsa nous informe que les 13èmes Journées de Santé Publiques Mahmoud Ben Naceur auront lieu les 13 et 14 Novembre 2009 à Gafsa et auront pour thèmes : L'antibiothérapie et la prise en charge d'un polytraumatisé.

Les résumés des travaux et des communications doivent parvenir au Comité d'Organisation à la Direction Régionale de la Santé Publique de Gafsa avant le 10 octobre 2009.

Pour tout renseignement contacter :

- Tel : 76 22 61 35 – 76 22 64 38
- Mail : Mansour.Hamhoum@rns.tn
lmed.Brahmi@rns.tn